

<https://47.snuipp.fr/Audience-avec-le-nouveau-DASEN>



Audience avec le nouveau DASEN

- Paritarisme -

Date de mise en ligne : samedi 25 mai 2024

Dernière mise à jour : 25 mai 2024

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Les OS représentatives, c'est-à-dire la FSU-SNUipp (4 personnes), le SE-UNSA (1) et le SNUDI-FO (3) ont été reçues le 15/05 par monsieur Falco, le nouveau DASEN, 6 jours après sa prise de fonction. Assistaient à cette audience l'EN adjoint à l'IA et le secrétaire général, qui avait fait fonction de DASEN, en attendant l'installation d'un IA-DASEN. Voici les points saillants de cette première prise de contact.

Conditions de travail

- Remplacement : jusqu'à 150 classes non remplacées en période 3
 - Le DASEN reconnaît la grande difficulté à remplacer
 - Des collègues qui ne se soignent pas, ne participent pas à des formations, des parents d'élèves mécontents, des collègues qui commencent systématiquement leur journée de classe par l'organisation de la répartition des élèves au détriment de leur travail d'enseignant-e.
 - Pas de données sur les classes non remplacées mais le DASEN souhaite utiliser d'autres indicateurs : le taux d'efficacité de la brigade et le taux d'utilisation de remplaçant-es de la brigade.
- Direction d'école :
 - Surcharge des protocoles (ex PHaRE : surmenage lié à la gestion des protocoles et des crises, Gevasco, LPI, etc), des moyens humains non suffisants pour accompagner les entretiens
 - Nous avons demandé que le contenu des COEE soit, de nouveau, visible dès l'intitulé afin de voir immédiatement qui est concerné, que ceux qui doivent être signés par le DASEN ne restent pas des jours coincés dans l'attente de la validation par le DASEN, qu'il y ait une harmonisation et une hiérarchisation avant leur publication (pas envoyés en masse le vendredi pour réponse le mardi par exemple)
- Évaluations d'écoles : nous réitérons la demande que les écoles non-volontaires ne soient pas obligées d'y entrer, nous émettons des réserves sur l'utilité réelle du dispositif pour les écoles (parce que pour l'administration on la voit bien : pilotage et partenariat avec les collectivités locales)
- Rentrée septembre 2024 : pas de fermeture de classe à la rentrée hormis si urgence non anticipée
- Formation : nous redemandons à ce que la formation soit davantage ouverte aux demandes des collègues plutôt qu'imposée et à ce que le statut de la « journée de la rectrice » soit tranché selon les textes réglementaires. Le DASEN annonce qu'il va avoir des informations sur le sujet de ces 6h bientôt.
- Refus des demandes pour nécessité de service : mi-temps, dispo, congé formation, cpf, démission en cours d'année. Les services reconnaissent qu'il n'y a pas d'abus et indiquent qu'ils essaient de répondre favorablement. Nous regrettons que certain-es collègues se soient vu refuser des autorisations d'absence liées à leur vie de famille.
- Entrée en ULIS : nous avons dénoncé le fait que des élèves ne puissent intégrer une ULIS en cours d'année alors même que des places sont libres et le fait qu'il fallait que toutes les analyses et demandes soient faites au plus tard après les congés d'automne. Nous réfutons l'idée qu'ils vaut mieux que tout le monde soit en souffrance jusqu'à la fin de l'année plutôt que de gérer une arrivée en cours d'année en dispositif.
- Fonctionnement de la circonscription École inclusive : le DASEN semble sensible aux éléments de dysfonctionnement abordés par les syndicats. Un point sera fait par ses services.

Santé, Sécurité et Conditions de travail :

- Demande de GT élèves hautement perturbateurs : un comité de suivi des élèves « à besoins particuliers » a été récemment installé mais n'a, pour l'instant, rien fait de particulier, justement.

Affectation des personnels :

- Postes à profil : nous n'avons toujours pas de réponse à notre courrier intersyndical + nous demandons à disposer de données d'analyses sur la proportion de femmes/d'hommes sur les directions, les postes de CPC, etc.
- Postes réservés stagiaires : nous redemandons à ce que les écoles qui accueillent des postes berceaux puissent tourner, surtout celles avec peu de classes, pour arriver à installer des équipes stables.
- Nous redemandons à ce que la composition des postes fractionnés se refasse avec les éclairages des OS. On nous répond que ce sera fait au mieux.

Avancement et carrière :

- Critères de promotion : nous rappelons que le double pouvoir IEN et DASEN sur la classe exceptionnelle conduit inévitablement à une invisibilisation des collègues qui ne sont pas « proches » des IEN, dans le sens de participant-es à des projets « dans les priorités » des circons ou qui répondent à des missions particulières. Or, pour la FSU-SNUipp47 le plus grand « mérite » d'un-e enseignant-e, c'est de faire son travail, pas sa « promotion ». Le DASEN a répondu que cette réflexion lui parlait particulièrement et qu'il serait attentif à ce que cela ne soit pas le cas. Nous avons répondu que nous aussi.
- Nous réitérons la demande d'une attention particulière pour les collègues qui ont eu une part de leur carrière comme Instits et qui sont pénalisés-es dans leur déroulement de carrière.
- Cessation progressive d'activité et mi-temps retraite : une seule demande pour l'instant, qui a été acceptée.

En conclusion le nouveau DASEN nous exprime :

- qu'il apprécie la précision (nous aussi)
- que le choix du 47 est un vrai choix, qu'il est attentif à la ruralité (il vient de la Lozère). Ceci dit l'ancien DASEN avait dit la même chose, la main sur le cœur et était reparti ventre-à-terre, dès que le ministère l'avait rappelé, sans même dire au-revoir (Voir tuba : <https://47.snuipp.fr/Malpoli>).

Comme d'habitude la FSU-SNUipp47 prend acte des paroles et jugera sur les actes.